

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de La Seigneurie tenue le 5 décembre 2022, à 19 h, à la bibliothèque de l'école.

Représentants des parents	Représentants des enseignants	Représentants soutien et professionnel (PNE)	Directions	Représentants des élèves
Alice Bélanger	Karine Beaulieu	Denise Nicholls (soutien)	Isabelle Simard	Maève Simard
Stéphanie Bois	Véronique Boivin	Shirley Normand (PNE)	Geneviève Boudreault (abs)	
Susie Desbiens	Joanne Durocher		Marie-Ève Lefebvre (abs)	
Mathieu Fortin (Représentant comité/parents)	Katia Ouellet		Aisah-Diane Mantah	
Julie Leblanc	Alexandra Rodrigue		Andrée-Anne Plourde-Côté (Abs)	
Anne Legault (substitut comité parents)	Mélanie Tremblay		Marie-France Tanguay	
Jean-Pierre Mandelier				
Caroline Rivard (abs)				

M^{me} Nathalie Laberge agit à titre de secrétaire.

2.1 ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente souhaite la bienvenue aux membres et constate que le quorum requis par la Loi est atteint. La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

2.2 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La direction demande aux trois techniciens en loisir de se présenter et expliquer leurs tâches et leurs mandats. La présidente informe les membres qu'elle a reçu une demande d'informations d'un parent concernant la capacité d'accueil de l'école pour l'an prochain, elle mentionne avoir fait un suivi avec la personne concernée et que toutes les interrogations ont été ont été répondues.

2.3 INSCRIPTION DE POINTS (VARIA

- Bibliothèque

2.4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2022

IL EST PROPOSÉ par Mathieu Fortin d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 décembre 2022, avec le point ajouté au varia.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
AVIS DE CONVOCATION

La présente est pour vous convoquer à une séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra le lundi 5 décembre, à 19 h à la bibliothèque de l'école. Vous devez entrer par la porte numéro 13, qui est située en arrière de l'école.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 2.1 Accueil;
- 2.2 Période de questions du public;
- 2.3 Inscription de points (varia);
- 2.4 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 décembre 2022;
- 2.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 octobre 2022;
- 2.6 Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 24 octobre 2022;
- 2.7 Informations diverses :
 - a) De la direction;
 - Suivis des inscriptions 2023-2024 : - 5 min.
 - Visite de parents : - 5 min.
 - Voyages et campagnes de financement : - 10 min.
 - b) Du représentant du comité de parents; - 5 min.
 - c) Des représentants du parlement-étudiant : - 15 min.

DÉCISIONS ET DISCUSSIONS

- 2.8 Adoption du budget de l'école (article 95); -10 min
- 2.9 Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle (articles 85 et 89); -10 min.
- 2.10 Approbation des ajouts de sorties et activités éducatives, incluant la fête de Noël (article 87); - 20 min.
- 2.11 Échanges sur la tenue vestimentaire; -30 min.
- 2.12 Varia;
 - Bibliothèque
- 2.13 Levée de la séance.

Alice Bélanger
Présidente

2.5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2022

CE 22/23 12 IL EST PROPOSÉ par Anne Legault d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 octobre 2022.

APPROUVÉE L'UNANIMITÉ

2.6 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2022

Point 1.7: Formations pour les membres du conseil d'établissement

La direction informe les membres que les liens pour accéder à la formation ont été envoyés par courriel à tous les nouveaux membres.

Point 1.15: Voyages

Alexandra Rodrigue répond aux questionnements du parent en lien avec les voyages de fin d'année en EESL.

2.7 INFORMATIONS DIVERSES

a) De la direction;

- Suivis des inscriptions 2023-2024 :

La direction présente et explique l'organisation scolaire pour l'année scolaire 2023-2024 en 1^{ère} secondaire. Un suivi sera fait concernant les modulaires à la prochaine séance du conseil. Elle informe les membres qu'il y aura quelques changements au niveau de la cafétéria pour l'an prochain.

- Visite de parents :

La direction explique le fonctionnement et le déroulement de la rencontre de parents du 8 décembre prochain. Elle informe les membres que les documents seront envoyés, sous peu, aux parents.

- Voyages et campagnes de financement :

La direction donne certains détails concernant les voyages et les campagnes de financement. Dès que le dossier sera finalisé, un suivi sera fait aux membres du conseil d'établissement.

b) Du représentant du comité de parent;

Le représentant donne certaines informations concernant la dernière rencontre du comité de parents.

c) Du représentant du parlement-étudiant;

Maève Simard explique aux membres les dossiers que le parlement étudiant aimerait travailler durant l'année scolaire. Elle explique le déroulement de l'activité de Noël.

Voici donc les priorités :

- Circulation dans l'école;
- Ajout de tables à la cafétéria;
- La tarification pour les scooters;
- L'aménagement de la bibliothèque;
- Les cours en sexualité;
- Les thèmes pour les 5^e secondaire;
- Le recyclage/compost;
- Les dons aux organismes;
- Les conférences aux jeunes;
- Les événements sportifs et culturels.

2.8 ADOPTION DU BUDGET DE L'ÉCOLE (ARTICLE 95)

Mme Marie-France Tanguay présente le budget de l'école.

CE 22/23 13

CONSIDÉRANT l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est PROPOSÉ par Véronique Boivin d'adopter le budget de l'école pour l'année 2022-2023, tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.09 APPROBATION DES CONTENUS EN OPRIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (ARTICLES 85 ET 89)

CE 22/23 14

CONSIDÉRANT les articles 85 et 89 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par Joanne Durocher d'approuver le contenu en orientation scolaire et professionnelle 2022-2023, tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.10 APPROBATION DES AJOUTS DE SORTIES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, INCLUANT LA FÊTE DE NOËL (ARTICLE 87)

CE 22/23 15

CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par Alice Bélanger d'approuver les ajouts de sorties et activités éducatives, incluant la fête de Noël, tels que présentés.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.11 ÉCHANGES SUR LA TENUE VESTIMENTAIRE

Aisah-Diane Mantah, directrice adjointe, explique aux membres les dernières informations suite à la rencontre du comité « Tenue vestimentaire ». Elle les informe qu'un sondage a été envoyé au personnel de l'école. Un sondage sera fait auprès des élèves. La prochaine étape se fera avec le parlement étudiant à la mi-janvier. Les membres échangent sur le sujet. Un retour sera fait à la prochaine séance du conseil d'établissement.

2.12 VARIA

- Bibliothèque
Un parent se questionne concernant les heures d'ouverture de la bibliothèque, particulièrement en lien avec l'accessibilité aux périodes pour la période du matin. La direction précise les heures d'ouverture ainsi que les contraintes qui s'y rattachent.

2.13 LEVÉE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 10.

Alice Bélanger, présidente

Isabelle Simard, directrice

Nathalie Laberge, secrétaire